



[www.pvcycle.be](http://www.pvcycle.be)

# RAPPORT ANNUEL 2020

PV CYCLE BELGIUM



# INDEX

P3.....	Introduction
P4-5.....	Gestion et organisation
P6-7.....	Résultats opérationnels
P8.....	Communication & sensibilisation
P9.....	Impact environnemental de nos activités
P10.....	Economie circulaire
P11.....	Relations avec les producteurs
P12.....	Relations avec les distributeurs
P13.....	Relations avec les installateurs
P14.....	Relations avec les autres propriétaires de panneaux solaires
P15-17.....	Finances
P18-21.....	Annexes

Depuis cinq ans maintenant, PV CYCLE Belgium est chargé de collecter et de traiter le flux de déchets de l'industrie photovoltaïque en Belgique, et nous mettons tout en œuvre pour remplir cette tâche avec passion. La maîtrise des coûts et l'amélioration continue de l'organisation de la collecte et du traitement nous permettent de respecter les engagements énoncés dans notre convention de politique environnementale et, par ailleurs, d'essayer d'atteindre un équilibre entre économie et écologie.

Malgré la pandémie COVID-19, l'équipe de PV CYCLE Belgium était prête à servir ses membres. Malgré cette crise, le marché photovoltaïque belge a continué de croître.

Le 1er janvier 2020, l'obligation de reprise est également entrée en vigueur en Région de Bruxelles-Capitale; depuis le 1er juillet 2020, la contribution environnementale PV est également facturée dans cette région.

Fin 2020, le gouvernement wallon avait déjà approuvé l'accord de politique environnementale sur les panneaux solaires en première lecture. Nous attendons avec impatience l'approbation finale au début de 2021.

Enfin, je voudrais remercier toutes les entreprises qui travaillent avec PV CYCLE Belgium pour leur coopération, leur confiance et leur soutien à l'amélioration de notre système de reprise.

Nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons enfin déployer les activités de PV CYCLE BELGIUM sur tout le territoire belge.

J'espère que vous apprécierez cette lecture

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Steven Leeten".

Steven Leeten  
Président de PV CYCLE BELGIUM



# GESTION & ORGANISATION

Le conseil d'administration de PV CYCLE BELGIUM vise à garantir la transparence et le contrôle de l'industrie à travers les producteurs et les importateurs afin que toutes les parties concernées soient traitées sur un pied d'égalité.

PV CYCLE BELGIUM a conclu une Convention Environnementale (CE) Panneaux photovoltaïques avec la Région flamande le 13 novembre 2015. Cette convention est entrée en vigueur le 17 juin 2016 pour une durée de cinq ans.

Le 17 mai 2018, PV CYCLE BELGIUM a également conclu une Convention Environnementale sur les panneaux photovoltaïques avec la Région de Bruxelles-Capitale qui a été publiée le 14 juin 2019 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

La Région wallonne a introduit l'obligation de reprise des panneaux solaires à partir du 1er janvier 2018 par décret du gouvernement wallon du 9 mars 2017.

En ce qui concerne la mise en œuvre, nous devons encore attendre l'approbation de la Convention Environnementale sur les panneaux photovoltaïques, qui est attendue au cours du premier trimestre de 2021.

## ACTIONNARIAT

**PV CYCLE BELGIQUE a.s.b.l.** a été fondée le 29 avril 2016 par six fédérations importantes du secteur de l'énergie solaire (ELOYA, FEE, NELECTRA, ODE (PV-Vlaanderen), TECHLINK et TECNOLEC) pour organiser et mettre en œuvre l'obligation de reprise des panneaux solaires afin que les entreprises qui mettent des panneaux photovoltaïques sur le territoire belge pour la première fois puissent garantir la collecte, le traitement et le financement des panneaux solaires par l'intermédiaire de l'organe de gestion.

## ORGANISATION DE LA COLLECTE

PV CYCLE BELGIUM collecte les déchets de panneaux photovoltaïques par deux canaux:

a) Points de collecte permanents enregistrés

Avec l'aide d'installateurs ou de sociétés de maintenance, de distributeurs ou de grossistes de produits d'énergies renouvelables et de centres de tri des entreprises de déchets qui agissent en tant que point de collecte volontaire.



Collectes ad hoc pour les grandes quantités



Au 31 décembre 2020, le réseau de collecte est composé de 58 points de collecte ou points de collecte volontaire répartis comme ci-dessous:

En 2020, seuls 22% du volume total collecté ont été collectés via un point de collecte et 78% ont été collectés directement.

Region	Nombre
Flandre	42
Wallonie	15
Bruxelles-Capitale	1
Total	58

# RESULTATS OPERATIONNELS

## INZAMELRESULTATEN

Au cours de l'année 2020, **PV CYCLE BELGIUM** a collecté 253 tonnes de panneaux solaires photovoltaïques.

Technologie	Poids en tonnes
Silicium	200
CIGS	21
BIPV	32
Total	253

La répartition par origine géographique:

Region	Silicium (T)	CIGS (T) - CdTe - BIPV	Total collecté
Flandre	166	44	210
Bruxelles-Capitale	0	0	0
Wallonie	36.5	7	43
Total	202	51	253



## RÉSULTATS DU TRAITEMENT

Les 253 tonnes de panneaux solaires collectés ont été traitées en Belgique (silicium et BIPV) et en Allemagne (CI(G)S).

Les résultats de traitement obtenus par nos centres de traitement de panneaux solaires usagés représentent en moyenne 75% de recyclage pour toutes les technologies d'énergie solaire.

Concernant la réutilisation des panneaux photovoltaïques PV, IMEC, mandaté par PV CYCLE BELGIUM, a livré en mai 2020 une étude de faisabilité "Ré-utilisation" qui examine si une seconde vie d'un panneau solaire PV est responsable d'un point de vue environnemental, technique, social et économique. PV CYCLE BELGIUM commencera à travailler en 2021 avec les recommandations de cette étude.

# COMMUNICATION & SENSIBILISATION

La circularité et la pensée circulaire font partie intégrante de nos activités.

PV CYCLE BELGIUM informe et sensibilise tous les acteurs sur l'obligation de collecter sélectivement les panneaux solaires photovoltaïques, des particuliers aux professionnels, avec le soutien de toute la filière (installateurs, distributeurs, grossistes, entreprises EPC) et à l'aide de moyens de communication adaptés au secteur de l'énergie solaire.



# L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITES

La valeur ajoutée d'un système collectif consiste principalement à optimiser la logistique et à limiter l'impact environnemental. Étant donné que les panneaux photovoltaïques ont une densité et un poids élevés, nous pouvons rassembler de grandes quantités et réduire ainsi le nombre de kilomètres par tonne de panneaux photovoltaïques mis au rebut.

Le transport vers le site de traitement s'effectue depuis un centre de collecte ou immédiatement depuis le site de broyage, lorsque la quantité le justifie.

Nous nous engageons à limiter l'empreinte écologique du transport vers les sites de transformation, en permettant un poids maximal et en misant sur une flotte de camions à faibles émissions.

**PV CYCLE BELGIUM** travaille avec ses centres de traitement pour optimiser le pourcentage de recyclage des fractions, l'empreinte écologique des procédés étant ainsi limitée autant que possible. Une analyse du cycle de vie a permis d'estimer l'impact du recyclage sur les émissions de CO<sub>2</sub>. Le recyclage d'une tonne de panneaux solaires contenant du silicium évite 1,2 tonne d'émissions de CO<sub>2</sub>. C'est l'équivalent de 350 petites voitures de moins par an, 6 arbres plantés ou 4600 km sans rouler.

Source: Fraunhofer Institute IBP, LCA Screening of a recycling process for Si PV modules, May 2012, in GWP for 100 years, <http://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator> & <http://www.carbonify.com/carbon-calculator.htm>



# ECONOMIE CIRCULAIRE

La directive DEEE 2012/19 / UE, les réglementations régionales et les conventions environnementales sur les panneaux solaires demandent à notre organe de direction de jouer un rôle stimulant en matière d'écoconception.

Les panneaux photovoltaïques sont des appareils dont l'achat est motivé par des considérations pratiques et économiques. Ce n'est donc généralement pas un achat impulsif qui donne lieu à une surconsommation potentielle. De plus, les performances, comme l'efficacité et la durée de vie, sont au cœur de l'achat. Enfin, un panneau photovoltaïque génère de l'énergie tandis que les appareils électriques et électroniques traditionnels consomment de l'énergie.

La production standardisée de panneaux photovoltaïques et le fait que la grande majorité de la production se déroule hors de Belgique et même hors d'Europe, limite la puissance de PV CYCLE BELGIUM à influencer la phase de conception.

PV CYCLE BELGIUM participe activement aux discussions au sein de Solar Power Europe et de la Commission européenne concernant la définition des exigences d'écoconception et d'étiquetage énergétique pour les panneaux solaires et les onduleurs.

# RELATION AVEC LES PRODUCTEURS

Selon les chiffres publiés par Apère, la capacité totale installée en 2020 pour la Belgique est de 1.010 MW et le parc photovoltaïque belge atteint une capacité installée cumulée de 6 036 MWc.

Chez PV CYCLE BELGIUM, 2.330.857 panneaux solaires ont été déclarés en 2020 par ses 232 participants. Cela concerne le nombre d'articles mis sur le marché dans les régions flamande et de Bruxelles-Capitale. Selon les propres estimations de PV CYCLE BELGIUM, il s'agit d'environ 784 MWc.

La différence entre les chiffres d'Apère et de PV CYCLE BELGIUM s'explique par le fait que les chiffres de PV CYCLE BELGIUM concernent les ventes en unités, tandis que les chiffres d'Apère concernent la puissance installée des panneaux solaires, qu'il y ait ou non une puissance d'onduleur tenu en compte. Et à cause du COVID-19, un certain nombre d'entreprises ont déclaré plus tard qu'à la clôture de ce rapport annuel.

## Aperçu historique:

Mis sur le marché - enregistré	Région Flamande (MW) et Bruxelles-Capitale (MW)	Région Wallonne (MW)	Installé et connecté au réseau électrique	Région Flamande (MW)	Région Wallonne (MW)	Bruxelles-Capitale (MW)
2016	111	nb	2016	103	64	3
2017	181	nb	2017	205	75	9
2018	246	nb	2018	218	133	16
2019	589	nb	2019	418	104	22
2020	784	nb	2020	819	140	51

(Source: PV CYCLE BELGIUM)

(Source: Apère)

# RELATIONS AVEC LES DISTRIBUTEURS

## CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE

La contribution environnementale PV est déterminée par le conseil d'administration de PV CYCLE BELGIUM, en tenant compte des exigences des autorités régionales et du commissaire aux comptes.

Pour l'année 2020, la contribution environnementale PV est restée à 2 EUR pièce, hors TVA à la fois en Région de Bruxelles-Capitale et en Région flamande. Cette contribution sert à financer les frais de fonctionnement et les charges futures.

## CONTROLE VAN DECLARATIES

Au cours de l'année 2020, **PV CYCLE BELGIUM** a procédé à des contrôles sur les chiffres déclarés de ses participants, producteurs et importateurs, aussi bien avec ses propres salariés qu'avec l'aide d'une société externe.

Un collaborateur de PV CYCLE BELGIUM guide les participants nouvellement affiliés dans leur inscription, en les aidant à:

- l'introduction à la plateforme extranet en ligne;
- création de comptes;
- compléter les détails de la première déclaration trimestrielle;
- vérifier et corriger les éventuelles erreurs dans les données.

# RELATIONS AVEC LES INSTALLATEURS

Les panneaux solaires photovoltaïques sont principalement distribués par des installateurs, des grossistes ou par des sociétés EPC; PV CYCLE BELGIUM propose des solutions pour chacune de ces entreprises lorsqu'elles proposent des panneaux solaires mis au rebut.

La distribution et la vente de panneaux solaires photovoltaïques aux particuliers se font principalement par des professionnels certifiés et reconnus. Les installateurs sont le premier point de contact pour les utilisateurs finaux et bénéficient donc d'une attention particulière de PV CYCLE BELGIUM.

# RELATIONS AVEC LES AUTRES PROPRIETAIRES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Les panneaux solaires photovoltaïques sont considérés comme des appareils électroménagers selon la législation DEEE car ils sont utilisés à la fois par les ménages et les entreprises, installés dans ce cas; dans la législation DEEE, cela est décrit comme un «double usage».

La contribution environnementale PV est clairement indiquée séparément sur la facture et facturée par l'ensemble de la chaîne jusqu'à l'utilisateur final. L'entreprise qui est la première à commercialiser le panneau solaire est légalement responsable et est décrite par la loi comme le «producteur / importateur».

Les utilisateurs professionnels qui souhaitent se débarrasser de leurs panneaux solaires mis au rebut ont plusieurs options :

- dépôt gratuit dans un point de livraison ou de collecte de PV CYCLE BELGIUM dans le cadre du "1 pour 1",
- Dépôt gratuit dans un point de collecte de PV CYCLE BELGIUM dans le cadre du "0 pour 1".
- Retrait gratuit sur place par PV CYCLE BELGIUM pour des quantités supérieures à 40 pièces.

# FINANCES

## DESTINATION DES CONTRIBUTIONS ENVIRONNEMENTALES COLLECTÉES

PV CYCLE BELGIUM ajuste le montant de la contribution environnementale PV pour garantir les coûts de collecte, de transport et de traitement des panneaux solaires mis au rebut, aujourd'hui et demain.

La contribution environnementale PV perçue par les participants, facturée par PV CYCLE BELGIUM, est exclusivement destinée aux finalités suivantes:

- **Financement des objectifs opérationnels dans le cadre de l'accord de politique environnementale:**
  - Frais de collecte et de traitement;
  - Les coûts liés à la communication et au marketing;
  - Les coûts d'exploitation;
- **Financer les investissements nécessaires au suivi des panneaux solaires:**
  - Traçabilité des panneaux solaires de déchets collectés;
  - Les conteneurs pour collecter les panneaux solaires.
- **Création structurelle de réserves financières nécessaires pour couvrir divers risques:**
  - négligence prévisible de la part d'un participant;
  - Dommages causés à un tiers;
  - Des conflits.

# FINANCES

## BILAN DE L'EXERCICE 2020 ET APERÇU 2021

L'exercice 2020 est le cinquième exercice complet de l'organisation, au cours duquel des contributions environnementales ont été perçues pendant douze mois; l'année écoulée a également été la première année de collecte des contributions environnementales pour la Région de Bruxelles-Capitale voisine de la Région flamande. En revanche, les frais de collecte et de traitement ont été facturés pour l'ensemble du territoire belge, y compris la Région wallonne.

### Faits marquants de l'exercice écoulé:

- Les revenus sont plus élevés que prévu en raison de la croissance continue en Région flamande, en partie en raison de la suppression imminente du compteur inverseur.
- Les frais administratifs étaient légèrement inférieurs aux prévisions, car certaines dépenses étaient limitées.
- Les coûts d'exploitation sont inférieurs en raison de la baisse du tonnage collecté à la suite de la pandémie de COVID-19.

### Points d'attention concernant le budget de l'année 2021

- En raison de la longue durée de vie de 25 ans en moyenne, le volume à collecter augmente automatiquement chaque année, tandis que le nombre de panneaux solaires mis sur le marché et pour lesquels la contribution environnementale PV est payée dépend des conditions économiques et politique énergétique régionale.
- Les coûts de traitement nets sont plus élevés pour la technologie CI (G) S, la technologie CdTe et le BIPV que pour les panneaux silicium.

	2020 (Budget)	2020 (Resultat)	2021 (Budget)
<b>Revenus (k€)</b>			
Contributions environnementales	2500	4479	2000

<b>Dépenses (k€)</b>			
Frais administratifs	304	261	255
Coûts de collecte et de traitement	57	62	57
<b>Coûts totaux</b>	<b>361</b>	<b>323</b>	<b>312</b>

<b>Prestations de service</b>			
Provisions pour charges futures	1297	3304	1382

## PROVISION POUR LES CHARGES FUTURES

Conformément aux dispositions de la convention de politique environnementale, nous avons provisionné la différence entre le montant total des contributions reçues au titre de l'exercice et le montant total des charges liées à la collecte, au traitement, à la communication et aux coûts connexes à titre de provision pour risques et charges. Ce montant est présenté sous « Provisions pour charges futures ».

PV CYCLE BELGIUM étant une association à but non lucratif, le montant des ressources financières après impôt et déduction des éventuelles charges exceptionnelles et de la provision obligatoire est supérieur aux charges futures précitées.

Annexe 1 - Liste des participants affiliés («Producteurs / Importateurs (installateurs)»)  
à PV CYCLE BELGIUM le 31 décembre 2020

ACLISOL  
ACR ENERGIE BVBA  
ADC SOLAR CORSWAREM BVBA  
ADVENSO BVBA  
AES-Soenen BV  
AETEC BVBA  
ALFASUN BVBA  
ALGEMENE ELEKTRICITEITSWERKEN COUSSEMENT  
ALLIMEX GREEN POWER  
ALRASOL TECHNICS BVBA  
ALTERELECTRA BVBA  
ARALT BV  
ATON SOLAR  
AVEVE  
B.E.S.T. Electronics Belgium bvba  
BATIMONT  
BATISELF NV  
BATISOL BVBA  
BAYWA R.E. SOLAR SYSTEMS  
BEEWARE SYSTEMS BVBA  
BELIVERT BVBA  
B-Energetics  
BES BVBA  
BOLLEN ENERGY  
BONFOND CONSTRUCTION sprl  
BOON TECHNIK  
BOONE HYDRO-ELEKTRO NV  
BOSCH THERMOTECHNOLOGY N.V./S.A  
BOVEMA INTERNATIONAL NV  
BREVER BVBA  
BS ZONNEPANELEN COMM.V  
BWTEC BVBA  
CALIX INFRASTRUCTURE  
CAMPINGSHOW VERVAET  
CARAVAN-EXPO BVBA  
CARBOMAT NV  
CEBEO NV  
CEBRI BV  
CERATEC SA

CLEANTEC TRADE BVBA  
CLEMACO TRADING NV  
COMDIS EUROPE BVBA  
COMFORTHOUSE NV  
COOLLINE – SOLAR BVBA  
COÖRDINATIEBUREAU FEYS BVBA  
CS Wismar  
DE GROENE LEEUW BVBA  
DE WOLF A&K  
DECAT ENERGY TECHNICS  
DECUYPER NV  
DEFISAT SOLAR  
DENSYS PV5 GMBH  
DERBOVEN DIRK  
DEVA POWER  
DGS SOLAR BVBA  
D'HEEDENE SOLAR  
DICAR BVBA  
DIRK PIESSENS & ZONEN  
DISE TECHNICS BVBA  
DM SOLAR  
DNV ENGINEERING SRL  
E3V BVBA  
EASYKIT GROUP NV  
EASYWRITER  
ECO SOLAR ENERGIE BVBA  
ECO SOLUTIONS BVBA  
ECO TECHNICS  
ECO-PROJECT  
ECOPUUR NV  
ECOSTAL sprl  
ECOTECHNIEKEN BVBA  
ECOTRADING VOF  
ECO-TRONIC BVBA  
ECOVOLUTION BVBA  
EDVANCE  
ELECTRIC DESIGN SOLAR SYSTEMS  
ELECTRO LE JEUNE  
ELECTRO SERVICE BUYS

ELEKTRIX BVBA  
ELEKTRO GOETEYN BVBA  
ELEKTRO JOSE DE BRAUWER  
ELPARO BV  
ELTHYC  
ENECO SOLAR BELGIUM NV  
ENERDEAL  
ENERGIE & WARMTECHNIEK  
ENERGIECONCEPTEN NV  
ENERGIESYSTEMEN STECA  
ENERGIEWEST BVBA  
ENERGIUS NV  
ENERGYVISION NV  
ENERSOL  
ENERSYS BVBA  
EOLUZ NV  
EPTECHNIEKEN  
ESSENGA  
ETS BRIATTE  
EVOCELLS  
EVS SYSTEMS  
Fabbelec  
FABRICOM NV  
FUTECH  
FUTECH HOME  
G&D ENERGY  
GALILEO ENERGY  
GEBR. KEMPS & CO  
GEEF MIJ ZON  
GO-SOLAR NV  
GPC EUROPE BVBA  
GRAMME  
GREENSON BVBA  
GUTAMI SOLAR  
Helexia Belgium 1 BVBA  
HELIOSTREAM CVBA  
HEMERYCK ELEKTRO BVBA  
IBA TECHNICS  
IE PROJECTS BV

IKAROS SOLAR BELGIUM NV  
ILUMEN  
INTELLIGENT WONEN BVBA  
INTELLISOL NV  
IQ Solutions  
JA SOLAR GMBH  
JD PROJECTS  
JLELECTRICS  
Jochems Adrianus  
JOLIMA  
JUGA BVBA  
KATE BVBA  
KILOWATT PIEK BV  
KILOWATT SOLAR  
KLIMATECHNICS  
Koning  
KRANNICH SOLAR BVBA/SPRL  
KRISTOMATICS  
KTI-WTI  
LAMBRECHTS NV  
LASSUYT GEERT  
LES HALLES DE L'ASIE S.A.  
LHE BVBA  
LINEA TROVATA SUNTEC NV  
LONGI SOLAR TECHNOLOGY Co., Ltd.  
L-SOLAR  
MAXUS BVBA  
MD SOLEKTRA BVBA  
MDSOLAR  
MICHAEL AMPE GCV  
MINI ENERGIETECHNIEK  
MINISTRY OF SOLAR  
MNTECHNICS BVBA  
MOBILITY SOLUTIONS  
MOORS ALL ENERGY  
MR GROUP  
MSÉLECTROSUN srl  
MVB-ENERGY BVBA  
NAVEX ELEKTRO

NEW ISSOL  
NRG & HOME BVBA  
NRG MAN BVBA  
OKINAS bvba  
OPTECO  
PATRICK BONNE BVBA  
Peter Van de Steen  
PHANATIC BVBA  
PIJPAERT BVBA  
PLANET-ECO NV  
PROJECT ZERO  
PVA ENERGY  
RENA PLUS  
Reno Bruxelles  
RENSOL BVBA  
REVOLT SOLAR BV  
REXEL BELGIUM NV  
SANEL  
SBR BVBA  
SCHRAUWEN NV  
SEGENSOLAR GMBH  
SERENDI BVBA  
SMART ENERGY SYSTEMS  
SOENEN DANNY  
SOENEN ZDR BVBA  
SOLAR CONCEPT  
SOLAR CONSTRUCTS BVBA  
SOLAR INFINITO  
SOLAR INVEST BVBA  
SOLAR-FUTURE / JC INVEST NV  
SOLARLAB BVBA  
SOLARPOWER PARTNERS CVBA  
SOLARROOF BVBA  
SOLARSOLUTIONS BVBA  
SOLAR-TEC BVBA  
SOL-E-TECH BVBA  
SOLLIE BVBA  
SOLORA BVBA  
SOLOYA

SOLTECH NV  
SOLTIS SA  
SOMERDI BVBA  
SUN ECO  
SUNELEKTRO BVBA  
SUNGEVITY BELGIUM BVBA  
SUNSTORE BVBA  
SUNTRONICS BVBA  
SUNTRONICS SOLAR BVBA  
Svea Solar Belgium BVBA  
SWIPE BVBA  
TECHNI-CAL BVBA  
TELCOM GROENE ENERGIE BVBA  
TOTAL ENERGY PROJECTS  
TREVI NV  
TRILEC NV  
TVA-ELEKTRO  
UNICONSTRUCT CVBA  
VAILLANT NV  
VAN HEMELLEN BVBA  
VAN MARCKE N.V.  
VANHOUDT & CO VOF  
VANNEC BVBA  
VANOMOBIL BVBA  
VERISOL  
VHP-PROJECTS  
VISSMANN BELGIUM BVBA  
VINDUR BVBA  
VOLTAIQUE  
VORSSSELMANS SOLAR NV  
WASE ZON BVBA  
WINWATT  
WOPA BVBA  
Wouters & Van Beyens CommV  
YANNICK OPSTEYN BVBA  
YSEBAERT  
ZONLICHT BV

Annexe 2 - Liste des points de collecte affiliés à PV CYCLE BELGIUM au 31 décembre 2020, notre réseau était composé de 58 points de collecte.

BE1878PV01	<b>ABa recycling sa</b>	Rue du Parc Industriel 33	7822	Ghislenghien
BE1780PV01	<b>ACR Energie bvba</b>	Monnikenwerve 89	8000	Brugge
BE1988PV01	<b>AR&amp;B</b>	Izegemsestraat 65	8850	Ardooie
BE1991PV03	<b>BayWa r.e.</b>	Bettestraat 19	9190	Stekene
BE1699PV01	<b>Be Smart Energy bvba</b>	Knokseweg 58	9910	Knesselare
BE1288PV35	<b>Belgian Energy Systems bvba</b>	Nijverheidslaan 13	8880	Ledegem
BE1722PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Bouwelven 2a	2280	Grobbendonk
BE1725PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Prins Boudewijnlaan 9, Unit 10a	2550	Kontich
BE1732PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Nieuwlandlaan 79	3200	Aarschot
BE1735PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Hellebeemden 14	3500	Hasselt
BE1736PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Witmeerstraat 1	3600	Genk
BE1738PV01	<b>Cebeo Nv</b>	Bedrijvenstraat 4038	3800	Sint-Truiden
BE1739PV02	<b>Cebeo Nv</b>	Bergstraat 38a	3945	Ham
BE1632PV01	<b>DEFISAT NV/SA</b>	De Vunt 4	3220	Holsbeek
BE1386PV04	<b>Eco Solar Energie</b>	Smekaertstraat 28A	8660	Adinkerke
BE1834PV02	<b>EcocoonSolar bvba</b>	Galgestraat 64	3454	Geetbets
BE2046PV01	<b>Ecotal</b>	Rue du Relais 1	4632	Cerexhe-Heuseux
BE1699PV02	<b>Ecootec BVBA</b>	Oude Brugseweg 1b	9910	Knesselare
BE1899PV03	<b>Elektrotechniek Pieter De Beule bvba</b>	Everparkstraat 4	9940	Evergem
BE1984PV06	<b>EnergieWest bvba</b>	Tijmstraat 7	8460	Oudenburg
BE1223PV54	<b>Energus NV</b>	Rouwbergskens 5	2340	Beerse
BE1613PV01	<b>Energreen SA</b>	Avenue Lavoisier	1300	Wavre
BE1129PV09	<b>Eoluz</b>	Starrenhoflaan 44/003	2950	Kapellen
BE1436PV05	<b>G&amp;D Energy</b>	Meulenweg 26	3620	Lanaken
BE1673PV01	<b>Lumiwatt</b>	Zoning du Brûle 29	7390	Quaregnon
BE1332PV63	<b>Maxusolar</b>	Reppelsebaan 79	3294	Molenstede - Diest
BE1914PV02	<b>MSélectrosun S.R.L</b>	Avenue Raymond Brassinne 21	1420	Braine-l'Alleud

BE1673PV01	<b>Lumiwatt</b>	Zoning du Brûle 29	7390	Quaregnon
BE1332PV63	<b>Maxusolar</b>	Reppelsebaan 79	3294	Molenstede - Diest
BE1914PV02	<b>MSélectrosun S.R.L</b>	Avenue Raymond Brassinne 21	1420	Braine-l'Alleud
BE1241PV34	<b>Photo Elec</b>	Rue Morchamps 130	4100	Seraing
BE1817PV04	<b>Rensol bvba</b>	Poversstraat 204	1731	Relegem
BE1613PV02	<b>Rexel Belgium NV</b>	Avenue Lavoisier 19	1300	Wavre
BE1619PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Leuvensesteenweg 46a	1932	Sint-Stevens Woluwe
BE1623PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Parklaan 42, bus 1	2300	Turnhout
BE1626PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Vluchtenburgstraat 3	2630	Aartselaar
BE1635PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Trichterheidestraat 2c	3500	Hasselt
BE1648PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Pont Léopold 5	4800	Verviers
BE1660PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Z.I. Alleé Centrale	6040	Jumet
BE1666PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Zone Industrielle 1, Rue du Marché Couvert 18	6600	Bastogne
BE1670PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Rue de Guimauves 6	7033	Cuesmes
BE1685PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Drieslaan 5	8560	Moorsele
BE1688PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Beversesteenweg 561	8800	Roeselare
BE1690PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Pantsershipstraat 163	9000	Gent
BE1693PV01	<b>Rexel Belgium NV</b>	Olmenstraat 3	9320	Erembodegem
BE1343PV66	<b>SOGREEN SPRL</b>	rue du village 9/1	4347	Fexhe-le-Haut-Clocher
BE1655PV01	<b>Sol-Air Energies Sprl</b>	Rue Basse Sovet 86E	5590	Sovet-Ciney
BE1313PV80	<b>Solar Concept scrl</b>	10c Avenue Galilée	1300	Wavre
BE1989PV05	<b>Solar Tec Ieper</b>	Ter Waarde 66	8900	Ieper
BE2083PV02	<b>Solarroof bvba</b>	Tarwerentestraat 6	8340	Moerkerke
BE1348PV85	<b>Solar-Tech Engineering SCRL</b>	Rue Henripré 12	4821	Andrimont
BE1036PV01	<b>Soleco Green Energy bvba</b>	Industrieweg Noord 1102A	3660	Opglabbeek
BE1436PV04	<b>Sunlogics BVBA</b>	Stationstraat 68B	3650	Dilsen-Stokkem
BE1188PV10	<b>Suntronics bvba</b>	t Lindeke 17	8880	SINT-ELOOIS-WINKEL
BE1692PV01	<b>Vermeulen bvba</b>	Kasteeldreef 5	9230	Wetteren



**PV CYCLE Belgium**

Boulevard Brand Whitlock 114/5

Floor 6 ■ B-1200 Brussels

TVA BE 0893.027.827

T: +32 (0)2 880 72 60

@. : [belgium@pvcycle.org](mailto:belgium@pvcycle.org)

[www.pvcycle.be](http://www.pvcycle.be)